

## La fin du catholicisme dans le diocèse de Viviers ?

Author : Maximilien Bernard

Categories : [Diocèses](#), [Eglise en France](#), [En Une](#), [Perepiscopus](#), [Vocations](#)

Date : 16 mars 2019



[Du frère Maximilien-Marie du Sacré-Cœur](#) dans le diocèse ed Mgr **Balsa** :

Avertissement en 5 points, à lire IMPÉRATIVEMENT avant d'aborder le texte publié sur le document ci-joint :

- 1) Il est recommandé aux personnes catho-sensibles qui risquent de faire une attaque ou une crise cardiaque à la lecture de textes hérético-modernichons, de s'abstenir de lire le texte suivant.
- 2) L'auteur de ce texte est l'archiprêtre de ma paroisse territoriale : ce n'est pas un "idiot", c'est un homme très intelligent, de "bonne éducation" et cultivé, issu d'une famille d'ancienne noblesse ; et comme il n'est pas de première jeunesse, on peut dire qu'il a reçu une formation plutôt "classique" au séminaire (il a dû être ordonné pendant "le" concile)...
- 3) Dans ce diocèse de Viviers, dont les contours actuels correspondent au département de l'Ardèche, il y avait, jusqu'au début des années 2000, 368 paroisses, que l'évêque précédent a réduites à 23 en disant : "On aura toujours un curé à mettre par paroisse"... Las ! Moins de 20 ans plus tard, certains curés le sont de 2 de ces nouvelles méga-paroisses qui correspondent à quelque 30, 35, 40 ou 45 paroisses d'autrefois, et il se dit que d'ici très peu de temps le diocèse

n'aura pas plus de 15 prêtres de moins de 75 ans. Déjà, il a été fait appel à des prêtres africains et polonais pour avoir un ministère dans le diocèse. Et nombre de prêtres âgés, sans charge curiale, continuent à aider dans les paroisses pour célébrer ça et là des messes dominicales.

4) Cela étant dit, le texte ici publié (il est extrait du bulletin paroissial de ce mois de mars 2019) m'a fait bondir, et je ne suis pas le seul dans la paroisse... Monsieur l'Archiprêtre y expose sa "vision" de l'avenir du diocèse et de la manière dont il faudrait le restructurer et réorganiser en fonction de ces "15 prêtres" auxquels le presbytérium actif va se trouver réduit d'ici peu (pour info : il y avait 2 petits séminaires jusqu'au concile V2 et au début du 20e siècle il y avait quelque 200 grands séminaristes !!!)

5) Mgr le Maître-Chat Lully qui a quelques idées dans sa tête de super-félin, sollicite vos réactions "argumentées" à cette lecture pour peaufiner une publication sur son blogue : cad que des réflexions du genre "c'est stupide !" ou bien "n'importe quoi !", sont parfaitement inutiles : on le sait bien que c'est stupide et que c'est n'importe quoi !!! Non, ce qui m'intéresse ce sont les réflexions que ce texte suscitent pour vous et les éléments de réponses que vous apporteriez - en toute courtoisie bien sûr - à Monsieur l'Archiprêtre si vous vous trouviez en face de lui...

### Demain 15 prêtres

Enfin la fin du cléricisme ! Vont s'exclamer certain. D'autres : c'est la dictature du laïc !

15 prêtres, c'est un chiffre raisonnable. Et si on désire qu'ils ne vivent pas seuls – la tradition de l'Eglise penche pour des équipes de trois prêtres - cela nous fait cinq lieux d'implantation dans le département.

Avec l'aide extérieure, prêtres dont nous louons les services venant d'Afrique ou d'Europe, on pourrait arriver à conserver les six secteurs existants : Basse et Moyenne vallée du Rhône, Annonay, Boutières, Aubenas et Montagne et Bas-Vivarais.

Vu le nombre de communes concernées, comment proposer un plan de sauvegarde des églises communales ? Avons-nous un plan 'B' pour ne plus faire peser aux communes très pauvres l'entretien de lieux de cultes 'non utilisés' ? Il s'agit d'être honnête et ne plus faire croire que demain sera baigné de soleil ! Garder six églises phares, mais les autres quel statut leur donner ?

Il y a une réflexion qui est menée par nos amis protestants chez lesquels la crise du 'presbytérat' se vit avec des recherches de solutions clairvoyantes. En effet si le ou la pasteur est prêt à se sacrifier en vivant dans des sites inaccessibles (pas de lycée, pas de vie culturelle toute l'année) et que le conjoint ne l'accepte pas comme lieu de vie pour sa famille, il faudra mettre en place des hommes ou des femmes formés et habilités à célébrer un culte – prédicateurs itinérants – Cette solution est envisagée sérieusement. Des familles vivant sur place sont formées à cet effet.

En milieu catholique imaginons quelques personnes référentes et habilitées à donner une formation, répondre à des frères en demande soit de sacrements soit assurer un temps d'écoute ou de prière. Elles pourraient être appelées et devenir des laïcs chrétiens 'phares' pour assurer la continuité de la Foi dans des régions aujourd'hui délaissées.

En prenant cette décision raisonnable assez tôt (six lieux phares) pour la mise en place d'équipes de trois prêtres, on peut imaginer que deux seraient salariés avec un travail à mi-temps (qualité relationnelle et humaine) et le troisième 'gardien permanent des lieux'.

La situation serait alors assez confortable vu le nombre de prêtres retraités qui pourraient d'une manière exceptionnelle être appelés à superviser un service confié à des équipes de laïcs : jeunes, caté, sacramentalisation, réalités sociales et professionnelles et proximité des malades dans les 'Ehpad' ou les centres hospitaliers. En reprenant l'expérience de nos amis protestants, des prédicateurs itinérants couvriraient les zones désertées et indiqueraient les urgences au clergé.

Le statut du jeune prêtre pourrait être celui d'un salarié dans une entreprise dont la proximité avec le personnel lui assurerait un environnement jeune et dynamique.

E.J.

